

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [10]

Artikel: Le monde en crise : quel travail pour les femmes ?

Autor: Jaeger, Odile

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276611>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le monde en crise : quel travail pour les femmes ?

Mme Antoinette Béguin, première femme au poste de sous-directeur du Bureau International du Travail, à Genève, était le mois dernier au Lycéum de Lausanne pour parler aux femmes de carrières libérales et commerciales de l'avenir réservé aux femmes dans le monde en crise.

L'accroissement du nombre des travailleurs

Dans une première partie, consacrée au travail des femmes dans les pays industrialisés, Mme Béguin a parlé de l'impact de la récession sur le travail féminin.

Depuis la guerre, on constate un accroissement énorme du nombre de femmes qui veulent travailler : en 1970 par exemple, cet accroissement était de l'ordre de 26 millions. La proportion des travailleuses en 1982 dans les pays de l'OCDE est de 38,5 % (42 % aux Etats-Unis).

Quelles en sont les raisons ?

Elles sont d'abord économiques : facilité du niveau de vie, surcroît de revenus. Elles sont économiques : baisse de la natalité, d'où moins d'obligations familiales. Elles sont enfin sociales : élévation des niveaux d'instruction et désir des femmes de pouvoir s'affirmer.

Les effets de la récession

Quels sont les effets de la récession ?

C'est d'abord l'augmentation du chômage féminin de 1970 à 1980, en même temps que l'accroissement du nombre des travailleuses. Il y a trop de femmes demandeurs d'emploi par rapport à l'offre.

Beaucoup de femmes travaillent dans le secteur tertiaire et les nouvelles industries demandent des connaissances techniques approfondies (informatique, services industriels). La main-d'œuvre féminine est souvent non qualifiée et les femmes qui travaillent à temps partiel ont moins de perspectives d'avenir, d'où plus de chômage que chez les hommes.

Ce qu'il faut changer

Il faut donc aider les femmes à trouver du travail. Il faut pour cela qu'elles aient de meilleures qualifications. Il faut aussi changer l'attitude discriminatoire des employeurs vis-à-vis des femmes. Il faut changer l'attitude des familles pour qu'elles encouragent leurs filles à faire des études. Il faut que les femmes participent plus à la vie syndicale. Il faut aussi améliorer les services qui peuvent aider la femme dans son ménage. Il ne faut plus enfin considérer le travail de la femme comme accessoire.

Les hommes sont aussi plus mobiles géographiquement.

Economiquement, on considère souvent le travail féminin comme un volant de main-d'œuvre dont on se débarrasse en temps de crise.

Les jeunes sont les plus touchées par le chômage. Les femmes qui travaillent dans des secteurs comme l'horlogerie, le textile et les vêtements sont très touchées également. D'autre part l'éventail des possibilités professionnelles est assez restreint. Certaines professions commencent seulement à s'ouvrir aux femmes (pilotes de ligne).

Malgré cela on note une nette augmentation du nombre de femmes dans les carrières libérales ou techniques.

Le tiers monde... même en Europe !

Dans une deuxième partie Mme Béguin nous a parlé du travail féminin dans le tiers monde. La participation féminine au monde du travail est très faible surtout dans les pays musulmans où la femme ne peut sortir de l'enceinte familiale. Elles y effectuent pourtant un travail non négligeable, considéré comme normal et qui vient en aide au travail des hommes : choix et triage des semences dans certains pays, au Nigéria ; plats cuisinés qui sont vendus au dehors, fabrication de tapis, etc.

Dans les pays où la femme travaille, celle-ci est très peu rémunérée pour un travail long et fatigant. Dans beaucoup de pays du tiers monde, on commence à développer des industries et les femmes sont très recherchées, car elles sont plus dociles, moins vite fatiguées et très mal payées. Il y a aussi le problème des femmes qui travaillent à domicile : dentelles, vêtements, élec-

tronique, et qui sont exploitées car elles ne connaissent pas la valeur de leur travail.

Sans aller dans des pays lointains, en Italie et en Grande-Bretagne, les femmes qui travaillent à domicile sont également mal payées.

Il faut donc amener un mouvement d'opinion pour que cette exploitation du travail féminin cesse.

Quels sont les moyens d'action du BIT ?

Le BIT agit d'abord par le moyen de conventions générales donnant des normes de travail. Il y a eu plusieurs conventions adoptées par le BIT. La première date de 1950 et traitait de l'égalité entre les hommes et les femmes. La dernière en date traitait de l'égalité de traitement pour les travailleurs et les travailleuses ayant des responsabilités familiales. Ces conventions ont été ratifiées par les Etats membres.

Le deuxième moyen d'action se fait sous forme d'informations générales, publications diverses. Un bulletin paraît régulièrement, qui s'intitule « Femmes au travail ».

Enfin le BIT s'efforce de faire pression sur les gouvernements en ce qui concerne la coopération internationale.

Plusieurs questions ont été posées à Mme Béguin. Entre autres une question sur les camps de réfugiés dans les pays pauvres. La plupart du temps ces réfugiés sont des femmes et des enfants analphabètes car les hommes continuent à faire la guerre. En Somalie par exemple, on essaye de donner à ces femmes un petit travail pour qu'elles ne se sentent pas inutiles : fabrication de savons, de nattes, élevage de poulets.

En conclusion, on peut dire que des barrières ont commencé à se briser mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour que le travail des femmes soit reconnu au même titre que celui des hommes.

Odile Jaeger

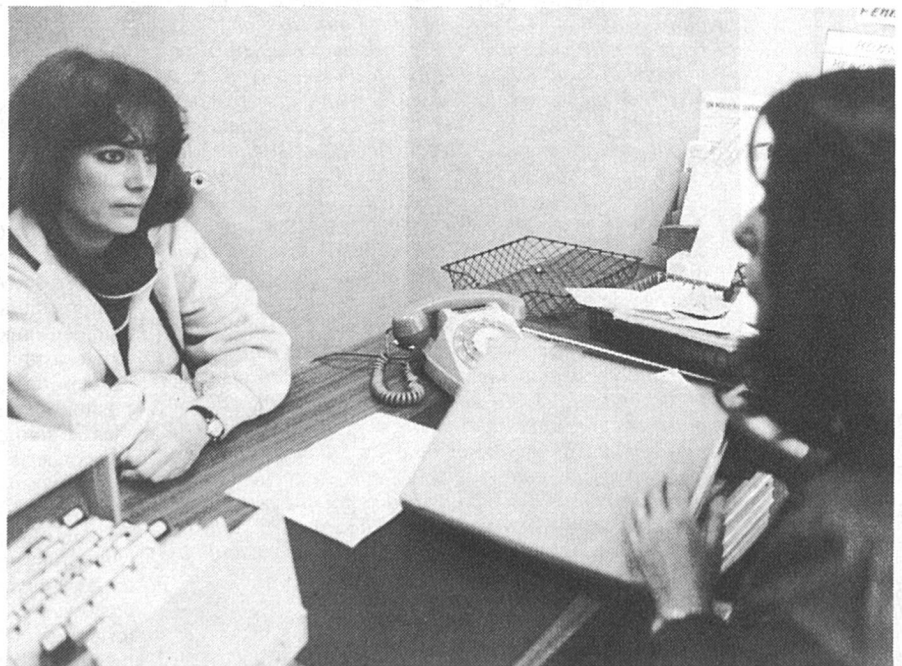


Photo BIT/J. Maillard